

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNAF
Caisse nationale des allocations familiales

Décision en date du 16 février 2018 portant délégation de signature à caractère financier du directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales

NOR : SSAX1830120S

Le directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales,
Vu le code de l'action sociale et des familles (CASF);
Vu le code des relations entre le public et l'administration;
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment ses articles L. 223-1 et suivants, L. 224-1 et suivants, R. 224-1 et suivants (en particulier l'article R. 224-7), R. 226-1 et suivants;
Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés;
Vu la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, et notamment son article 2;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;
Vu le décret du 22 novembre 2017 portant nomination de M. Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des allocations familiales (*JO* du 23 novembre 2017),

Décide:

Article 1^{er}

L'ensemble des délégations consenties aux directeurs, sous-directeurs, responsables de service et acheteurs de la Caisse nationale des allocations familiales à la date de la présente décision est repris en l'état, en mon nom et pour mon compte.

Article 2

Le présent endossement de délégation de représentation est consenti pour une durée de trois mois supplémentaire, et pourra être résiliée à tout moment.

Article 3

La secrétaire générale et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris ainsi que sur le site Internet www.caf.fr.

Fait le 16 février 2018.

Le directeur général,
V. MAZAURIC